

# LE DEVOIR

Exigez votre Télé choix!



VOL. LXXXIX - N° 265 ♦ MONTREAL, LES SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1998 6 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

La chronique d'Odile Tremblay: La France me tue, page B 15



CAHIER SPÉCIAL

Un supplément consacré à la réforme de la santé, page E 1

ÉCONOMIE

Dossier: Pratt & Whitney à la croisée des chemins, page C 1



LES ARTS

Le CTRC mettra-t-il Internet sous haute surveillance? page B 1

PERSPECTIVES

## Démissionner ou rester là?

Imagine-t-on le juge en chef de la Cour suprême mis en cause dans une affaire de trafic d'influence? En France, on commence pourtant à peine à réclamer la démission de Roland Dumas.

La France n'a pas la réputation d'être plus catholique que le pape en matière de morale politique. Un exemple récent montre comment l'apparence d'intégrité exigée chez nous des hommes publics est un concept difficile à traduire dans la vie politique française.

Le Conseil constitutionnel s'apparente à notre Cour suprême en ce sens qu'il est un tribunal de dernière instance, le gardien des lois et de la démocratie. La semaine dernière, il refusait de rendre public un rapport sur les fraudes électorales commises dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris par les partisans du maire Jean Tibéri. Malgré de sérieux soupçons de fraude, il avait auparavant validé l'élection de celui qu'on accuse publiquement de corruption en faisant vivre aux frais de la Ville des centaines de militants du RPR, le parti de son prédécesseur... Jacques Chirac.



Christian Rioux

La décision aurait semblé banale si ce même Conseil constitutionnel n'était présidé par Roland Dumas, ancien ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand (entre 1986 et 1993), soupçonné lui aussi de trafic d'influence.

Qu'on se représente bien le cas de figure. C'est comme si le juge en chef de la Cour suprême, mis en cause dans une affaire de corruption, choisissait de garder secret un rapport sur des fraudes électorales imputées au maire Bourque, qui serait par ailleurs du même parti que Jean Chrétien, ce dernier refusant de congédier le juge du début. Ce n'est pas au Québec, mais en France qu'il faudrait évoquer la mémoire de Duplessis et son fidèle Johnny Bourque.

Le plus surprenant, c'est qu'on commence à peine à réclamer la démission de Roland Dumas. Aventurier au parcours digne des feuilletons du XIX<sup>e</sup> siècle, ami de Picasso et de Giacometti, l'ancien ministre doit répondre de sommes qu'il aurait reçues en argent sonnante et trébuchant sans les déclarer au fisc... ce qu'il appelle des «brouilles». On le soupçonne — même si les preuves se font attendre — d'avoir touché des commissions d'Elf Aquitaine, qui consacrait chaque année des millions en pots-de-vin pour décrocher des contrats à l'étranger. La publication du livre-choix intitulé *La Putain de la République* (belle opération publicitaire) a établi qu'il avait en toute connaissance de cause entretenu une liaison avec Christine Deviers-Joncour, lobbyiste pour le compte d'Elf, qu'il surnommait «sa» Mata Hari.

Seules quelques voix osent malgré tout montrer la porte à l'un des derniers barons du mitterrandisme. Les responsables socialistes feignent de respecter la sacrosainte présomption d'innocence en affirmant qu'il revient à Roland Dumas de choisir de démissionner ou pas. Jack Lang, ancien ministre de la Culture et figure de proue de la «mitterrandie», a même réprimandé de jeunes députés indisciplinés qui osaient parler de démission. Le débat prend l'allure d'un conflit de génération. Lionel Jospin, entre deux âges, ne sachant trop quel camp choisir. Même silence affecté du côté de l'Élysée où Jacques Chirac n'a pas fait l'ombre d'un geste pour inciter Dumas à céder sa place.

Plus les jours passent, plus ce silence mine la crédibilité d'institutions qui n'en avaient vraiment pas besoin. Les Français se sont vantés pendant toute l'affaire Clinton de savoir faire la différence entre la vie privée et les responsabilités politiques. Le problème, c'est que l'ancien ministre semble ne pas avoir toujours fait cette distinction. Du moins n'a-t-il jamais cru bon de réfuter les affirmations de Christine Deviers-Joncour. Tout au plus a-t-il répliqué avec dédain qu'*«elle était une maîtresse, c'est tout!»*

Les Français aiment rappeler que ces mœurs politiques anglo-saxonnes n'ont pas cours chez eux. Ce n'est pas demain que des responsables de la télévision quitteront leur poste, comme à Radio-Canada, pour avoir entretenu une liaison avec un producteur privé. N'empêche que l'ancien premier ministre Édouard Balladur avait été le premier à soutenir qu'un ministre mis en examen devait partir. Le général de Gaulle lui-même ne tolérerait que des ministres au-dessus de tout soupçon. La règle n'était pas écrite, c'était lui.

Il aura d'ailleurs fallu un gaulliste de cette époque, Alain Peyrefitte, pour suggérer aux membres du Conseil de refuser de siéger afin de forcer le président à désigner un remplaçant. Sinon, demandait-il, qui pourra dire au bon peuple qu'il se trompe lorsqu'il dit: «vous pourriez»? Pour toute réponse, Roland Dumas dit regretter *«que le duel à l'épée et au pistolet soit passé de mode»*. Il semble s'être malheureusement trompé de siècle. Même la France ne vit plus tout à fait à l'ère des héros d'Alexandre Dumas.

crioux@compuserve.com

MÉTÉO

Montréal Québec  
Nuageux. Probabilité d'averses de neige. Froid. Max: 5 Min: -5  
Averses de neige. Max: 2 Min: -6  
Détails, page C 14

INDEX

Annonces ..... C 11 Livres ..... D 1  
Les Arts ..... B 1 Le monde ..... A 12  
Avis publics ..... C 13 Les sports ..... C 16  
Bourse ..... C 10 Montréal ..... A 5  
Économie ..... C 1 Mots croisés ..... C 14  
Éditorial ..... A 14 Politique ..... A 3

www.ledevoir.com

## Unis dans la douleur



L'ex-premier ministre Pierre Elliot Trudeau, ses fils Sacha et Justin, et son ex-épouse, Margaret Sinclair-Kemper, se sont réunis hier, à l'occasion d'une cérémonie à la mémoire de Michel Trudeau. Le fils de Pierre Trudeau est mort la semaine dernière dans une avalanche. Il avait 23 ans. Lire nos informations, page A 16.

## Union sociale: le temps presse, dit Bouchard

«Malhonnêteté intellectuelle, tromperie, confusion», riposte Charest

KATHLEEN LÉVESQUE  
MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Val d'Or— Lucien Bouchard a dit souhaiter hier que l'entente d'union sociale entre les provinces canadiennes soit mise en vigueur d'ici la fin de l'année et bloque ainsi une éventuelle avalanche d'intrusions du gouvernement fédéral dans les champs de compétence provinciale.

Fort du consensus obtenu en août dernier à Saskatoon, qui permettrait à l'ensemble des provinces et territoires de se retirer avec pleine compensation des éventuels programmes fédéraux en matière sociale, le premier ministre a soutenu que cette opération en était une de «première responsabilité». «Après l'élection, le gouvernement élu aura l'obligation, M. Charest comme n'importe qui, aura l'obligation d'aller chercher un frein, un bouclier, un rempart contre les intrusions fédérales», a lancé M. Bouchard.

Lucien Bouchard dit craindre que le gouvernement de Jean Chrétien cherche à s'immiscer plus avant dans le secteur de la santé lors de la présentation du budget fédéral en février prochain. L'entente-cadre de Saskatoon veut justement stopper Ottawa dans ses intentions de s'ingérer progressivement dans les programmes sociaux en orientant les choix des provinces par des normes pancanadiennes.

L'hiver dernier, le ministre de la Santé, Allan Rock, a ouvert la porte à ce que le gouvernement canadien intervienne plus directement dans le financement des services de la santé. Sans avoir en main des indications claires, on croit au Parti québécois que le fédéral pourrait mettre de l'avant un programme pancanadien de soins à domicile dont on ignore l'impact sur le réseau des CLSC. En éducation, le gouvernement Chrétien a déjà mis en place la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

VOIR PAGE A 16: UNION SOCIALE

## Ottawa doute de la sincérité du chef péquiste

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le désir du chef péquiste Lucien Bouchard de conclure un accord sur l'union sociale avant la tenue de tout référendum sur la souveraineté est accueilli avec méfiance à Ottawa. On doute carrément qu'il puisse faire preuve de bonne foi à la table de négociations.

«Même s'il négociait de bonne foi, personne ne pourrait le savoir car cela serait en complète contradiction avec l'article premier du programme de son parti et parce que beaucoup de gens autour de lui n'agiraient pas de bonne foi», a réagi le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, à sa sortie de la Chambre hier.

Il a précisé que les négociations se poursuivraient après le 30 novembre, peu importe le parti qui remportera les élections. «Mais si on pouvait avoir à Québec un premier ministre qui croit à cette union sociale [...], qui la dans ses

tripes et dans son cœur et qui serait sincère quand il dit vouloir l'améliorer, ça irait beaucoup mieux», a-t-il ajouté.

Il reste très perplexe à l'égard de la dernière prise de position de Lucien Bouchard. «Il nous laisse entendre qu'avec lui on pourrait aussi améliorer le Canada mais, pour les raisons que j'ai mentionnées, ce serait beaucoup plus difficile.»

Pour ces raisons et parce que la souveraineté n'a toujours pas l'appui de la majorité des Québécois et qu'un nouveau référendum entraînerait une confrontation infructueuse pour les souverainistes, il suggère avec ironie à Lucien Bouchard, «s'il croit vraiment à la sécession [...] d'aller dans l'opposition, de passer les prochaines années à essayer de nous convaincre qu'on serait plus heureux si on cessait d'être Canadiens et de nous laisser gouverner avec un gouvernement à Québec qui croit dans le Canada et qui

VOIR PAGE A 16: OTTAWA

Salon du livre de Montréal

## Comment échapper à la tyrannie des best-sellers?

D'un bout à l'autre de la chaîne du livre, on s'interroge

La fête du livre bat son plein cette fin de semaine à Montréal. Mais derrière l'enthousiasme visible de tous les adeptes qui franchissent le seuil du Salon du livre et furentent de-ci de-là à la recherche de la prochaine délectation littéraire, l'industrie livresque s'interroge: où donc s'en va la pile de livres et quelles sont les perles vouées à la survie?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Le scénario qui se déroule sous nos yeux hier matin avait ce petit quelque chose d'irréel: réunis devant une salle remplie à craquer d'amoureux de littérature à l'intérêt doublé d'une inquiétude, les maillons de la chaîne du livre, de l'auteur au libraire, en passant par le distributeur, l'éditeur, le cri-

tique et le bibliothécaire, assis les uns avec les autres, conversant presque aimablement.

On ne se serait pas attendu à un règlement de comptes, poings en l'air, sourcils froncés, mais on aurait pu prédire quelques affrontements verbaux bien corsés compte tenu des temps difficiles que certains vivent et d'autres président. Eh bien, non. Notre industrie du livre chancelle, mais se tient encore debout.

C'était hier, dans le cadre de la Journée des professionnels, au Salon du livre de Montréal (SLM). Organisée par l'Association nationale des éditeurs de livres, la rencontre interprofessionnelle était ouverte sur le thème «Vie et durée du livre» et encourageait avant toute chose les artisans du livre à entamer ensemble — et non pas en cellule fermée — une réflexion autour de l'espérance de vie d'un livre, effleurant au passage les moyens possibles pour retarder l'échéance de disparition.

VOIR PAGE A 16: BEST-SELLERS

## ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

- Michel Venne: Le nouvel étapisme, page A 3
- Jeux de 2010: Bouchard fustige Copps, page A 3
- Où est la relève au PQ et au PLQ? page A 4
- La fin des enjeux locaux? page A 4
- La FFG refuse d'appuyer un parti, page A 5
- Éditorial: Colmater les brèches en santé, page A 14

Équité salariale

## Au tour des syndiqués de Radio-Canada de porter plainte

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Dans la foulée de la récente victoire de l'Alliance de la fonction publique du Canada devant le Tribunal canadien des droits de la personne, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) a déposé, jeudi, une plainte de discrimination salariale systémique à l'encontre de la Société Radio-Canada (SRC).

La plainte, qui pourrait totaliser 18 millions par année rétroactivement à 1985, touche environ 350 membres du syndicat appartenant à des groupes d'emplois où les femmes représentent la majorité. On y retrouve notamment les assistantes et adjointes à la réalisation en radio et en télévision, le personnel affecté au sous-titrage, les auxiliaires à l'affectation des salles de nouvelles, le personnel des services documentaires et les recherchistes.

La cause, qui a été présentée devant la Commission canadienne des droits de la personne, doit d'abord faire l'objet d'une enquête avant que la Commission n'accepte de la

VOIR PAGE A 16: ÉQUITÉ SALARIALE



Les petites Véronique et Roxane Desjardins ont profité de leur visite au Salon du livre de Montréal, hier, pour bouquiner en toute quiétude.

# ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

EN CAMPAGNE

## Le nouvel étapisme

Et si, après sa réélection, Lucien Bouchard faisait des référendums sur autre chose que la souveraineté?

Le PQ n'a pas de «plan» en ce sens. Mais M. Bouchard n'a pas écarté cette possibilité, jeudi, en répondant aux questions des journalistes sur l'union sociale.

«Je ne peux pas abandonner la possibilité d'avoir recours à un référendum dans n'importe quelle situation où ce serait justifié pour la défense des intérêts du Québec, dit-il. Il est loisible à un gouvernement de faire des référendums sur des sujets de grande importance quand la situation le requiert. Pourquoi un gouvernement renoncerait-il à un instrument aussi puissant?»



Michel Venne

Certes, ce n'est pas parce qu'un politicien «n'exclut pas» quelque chose qu'il y songe nécessairement. Il reste que M. Bouchard aurait pu se contenter de dire qu'il n'avait aucun plan en ce sens et on n'en reparlerait plus.

Sauf que les commentaires du premier ministre donnent de la crédibilité à l'hypothèse qu'il puisse, en effet, consulter le peuple sur d'autres sujets pour faire avancer la cause du Québec et, par étapes, celle de la souveraineté.

L'outil référendaire pourrait-il servir à créer un rapport de force avec Ottawa dans certaines circonstances?

Par exemple, si le fédéral refuse de reconnaître aux provinces le droit de retrait avec compensation qu'elles demandent lorsque Ottawa crée un nouveau programme, celles-ci pourraient-elles en appeler au peuple pour faire pression sur Jean Chrétien?

M. Bouchard pourrait-il consulter la population québécoise sur la position du Québec concernant les bourses du millénaire?

La stratégie des référendums sectoriels n'est pas en soi une hérésie dans le camp souverainiste.

L'an dernier, des universitaires avaient suggéré au gouvernement, avec l'appui du vice-premier ministre Bernard Landry, de faire précéder le référendum sur la souveraineté d'un autre dans lequel on demanderait aux Québécois s'ils ont le sentiment de former un peuple. M. Landry voyait dans cet exercice des vertus pédagogiques. M. Bouchard a toutefois rejeté cette idée.

Et qui se rappelle 1989? Jacques Parizeau était chef du Parti québécois et il proposait, s'il était élu, d'organiser une série de référendums portant chacun sur le rapatriement au Québec d'une compétence envahie par le fédéral. Le premier aurait porté sur le rapatriement de la formation de la main-d'œuvre, le second sur le pouvoir de réglementer les télécommunications, le suivant sur la culture, et ainsi de suite.

Il s'agissait de s'appuyer sur la volonté populaire pour aller chercher des morceaux de souveraineté, un à un. Au terme de l'exercice, le peuple aurait été appelé à adopter, par référendum, la Constitution du Québec souverain.

Mais le chef du Parti québécois n'en est pas là. Évitez de spéculer. Surtout que ces référendums, ils finiraient par coûter cher. Ils doivent être justifiés. Encore que, dans d'autres pays, ils sont fréquents. Au Portugal, on en a tenu deux depuis le début de l'année et personne n'en est mort.

Par contre, une chose est sûre, M. Bouchard veut mener à terme les négociations sur l'union sociale. Son but n'est pas tant d'améliorer le Canada que d'obtenir la garantie qu'Ottawa va cesser ses intrusions unilatérales dans les domaines de compétence provinciale.

Nous ne devrions pas nous étonner de cet empressement. D'abord, si le premier ministre refusait d'y participer, on l'accuserait de mener la politique de la chaise vide. Ensuite, M. Bouchard est partie prenante au front commun des provinces depuis la réunion de Saskatoon, l'été dernier. Dès lors, les premiers ministres étaient convenus de travailler en vue d'un accord final avant la fin de l'année 1998. Le chef péquiste s'en tient donc à l'échéancier prévu.

La démarche de M. Bouchard est une arme à double tranchant. Si l'accord tombe, il pourrait essayer d'exciter les masses avec ce nouveau refus de «créer la ferveur» par défaut pour la souveraineté. Il peut cependant être tenu responsable de l'échec. Et les Québécois sont fatigués des échecs.

Par contre, si la négociation fonctionne, des gens pourront se dire que, puisque le Canada marche si bien, la souveraineté n'est pas nécessaire. Mais le Québec aura accru sa marge d'autonomie. Ce qui, tout en étant bon pour le Québec, n'est pas nécessairement mauvais pour la souveraineté.

Plus le Québec élargira ses champs de compétence exclusive, plus les Québécois pourraient y prendre goût. Comme en Écosse où, depuis que Tony Blair a augmenté l'autonomie du Parlement local, la popularité de l'option indépendantiste n'a cessé d'augmenter...

Assistons-nous à la naissance d'un nouvel étapisme?

Candidature de Québec aux Jeux d'hiver de 2010

## Bouchard fustige Copps

Charest croit que la décision doit être dévoilée sur-le-champ

Les deux chefs de parti, en campagne électorale, ont déploré hier la décision de l'Association olympique canadienne d'attendre après l'élection pour annoncer quelle ville canadienne pourra se porter candidate aux Jeux d'hiver de 2010. Dick Pound, vice-président du Comité international olympique, nie pour sa part toute ingérence politique dans le dossier.

PRESSE CANADIENNE

Lucien Bouchard s'est insurgé hier contre l'intervention de la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, auprès de l'Association olympique canadienne (AOC) dans l'évaluation de la candidature de Québec pour les Jeux d'hiver de 2010.

M. Bouchard réagissait à la déclaration d'un des membres de l'AOC, Walter Sieber, qui a révélé hier à Toronto avoir eu des discussions avec la ministre fédérale pour retarder l'annonce du choix que l'AOC effectue aujourd'hui, compte tenu des élections en cours au Québec. «J'en conclus qu'il y a eu intervention politique tout à fait inacceptable de la part de Mme Copps, qui n'a pas d'affaire à se mêler de la procédure décisionnelle olympique. Je pense qu'elle devra s'en expliquer», a tranché M. Bouchard, qui faisait campagne en Abitibi.

Le premier ministre sortant a dit espérer que l'ingérence de Mme Copps n'influence pas le processus en cours et qu'ainsi le dossier de Québec bénéficie de l'objectivité qui sous-tend l'esprit olympique. «Il faut qu'on les laisse travailler en paix. Il y a déjà eu assez d'interventions politiques de la part de Mme Copps. Ils ont besoin maintenant d'être laissés à eux-mêmes pour prendre la décision en fonction des véritables critères objectifs qui doivent présider au choix de la ville», a déclaré Lucien Bouchard.

Son adversaire Jean Charest, pour sa part, a dit croire que le débat politique québécois ne devrait pas s'immiscer dans le choix de la ville canadienne qui sera candidate pour l'obtention des Jeux. De passage à Pointe Saint-Charles, le chef libéral souligne que la décision devrait être dévoilée sur-le-champ, comme prévu au départ.

«J'appuie la candidature de la ville de Québec. [...] Je dis à ceux qui font ce choix de ne pas laisser le débat politique au Québec devenir un facteur dans la décision.»

Selon lui, le gouvernement Bouchard n'aide pas la cause de la ville de Québec en politisant comme il l'a fait dans le passé. Le chef libéral a rappelé les déclarations du ministre Guy Chevrette au sujet du vice-président du Comité international olympique (CIO), Dick Pound. M. Chevrette aurait déjà traité M. Pound de «crackpot».

À Toronto, le vice-président du Comité international olympique (CIO), Dick Pound, a nié toute pression politique. «Il n'y a eu aucune ingérence politique dans ce dossier», a soutenu M. Pound lors d'une conférence de presse.

Pourtant, à Ottawa, l'attaché de presse de la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a aussi reconnu hier que celle-ci est intervenue personnellement auprès de l'Association olympique canadienne pour faire part de ses inquiétudes politiques au sujet du moment de la divulgation du choix de la ville candidate.

Les villes qui ont proposé leur candidature sont Québec, Calgary et Vancouver.

De son propre chef, Mme Copps a communiqué par deux fois avec le président de l'Association olympique, Bill Warren, au cours de la dernière semaine, pour lui faire valoir son point de vue, selon l'attaché



Lucien Bouchard

de presse de la ministre, Jacques Lefebvre.

Il a précisé que Mme Copps craignait que la divulgation de la décision au cours du week-end ait un impact politique dans la campagne électorale au Québec.

«Mme Copps était préoccupée par l'impact de la décision dans le cadre de la campagne électorale», a expliqué M. Lefebvre.

Le président de l'AOC, Bill Warren, avait indiqué plus tôt hier que la ministre du Patrimoine lui avait demandé de tenir compte de l'impact de la décision que le groupe aurait à prendre alors qu'il y a des élections au Québec.

Comme prévu, les 77 délégués de l'AOC sont appelés à voter aujourd'hui à la suite des présentations, mais la boîte de scrutin sera scellée jusqu'au lendemain de l'élection au Québec, le 1er décembre.

Dick Pound, qui est également l'un des directeurs de l'AOC, reconnaît que la possibilité que le résultat du scrutin influence celui de l'élection au Québec a été évoquée lors d'une rencontre avec la ministre Copps, mais que ça n'est pas allé plus loin. «Ce n'est pas quelque chose dont le gouver-



Sheila Copps

nement a pris l'initiative, à quelque niveau que ce soit», a-t-il déclaré.

Le président Warren explique que lorsque l'élection québécoise a été annoncée, le comité avait la possibilité de reporter le scrutin jusqu'en avril, de poursuivre le processus entrepris ou de reporter les résultats jusqu'après l'élection. «Personne ne nous a recommandé de faire un choix plutôt qu'un autre», dit-il.

Il admet s'être entretenu à deux ou trois reprises avec la ministre Copps au cours de la dernière semaine, mais dit qu'il n'arrive pas à se rappeler qui a pris l'initiative de la rencontre.

Le président du Comité de la candidature de la ville de Québec, le docteur Fernand Labrie, n'est pas d'accord avec la décision de l'Association olympique canadienne, mais il l'accepte avec élégance. «Cela ne change rien à notre plan de match», a-t-il précisé.

Le docteur Labrie s'est dit confiant que les 77 membres de l'AOC sauront mettre de côté les considérations politiques au moment de voter. «Ces gens-là sont des bénévoles qui donnent une ou deux journées par semaine de leur temps pour le développement du sport au Canada, a-t-il dé-



Jean Charest

claré. Aucun d'entre eux n'est politicien et j'espère qu'ils s'en tiendront aux sports.»

«La question constitutionnelle, ajoute-t-il, est un sujet qui préoccupe les membres votants de l'AOC. (...) Mais on leur explique. Ce n'est pas difficile de les convaincre. Ce sont tous des gens qui travaillent pour le sport.»

Cette question a refait surface plus tôt cette semaine, lorsque le quotidien *Le Soleil* de Québec a rapporté une déclaration du président du comité de Vancouver-Whistler, Arthur Griffiths, à l'effet que «l'incertitude politique» défavoriserait la candidature de Québec.

M. Griffiths a affirmé hier que ses propos avaient été mal interprétés, et qu'il n'a aucunement suggéré à l'AOC de reporter l'annonce du résultat du scrutin. «Je n'ai absolument aucune responsabilité dans cette décision», a-t-il déclaré.

La présidente du comité de Calgary, Pat Trotter, se dit surprise de la décision de l'AOC, mais précise qu'elle l'appuie entièrement afin de favoriser un vote juste et équitable.

Avec Kathleen Lévesque et Mario Cloutier

## Le PQ injectera huit millions par an dans les mines et forêts

PRESSE CANADIENNE

Val-d'Or — Le chef du Parti québécois Lucien Bouchard et son ministre des Ressources naturelles Guy Chevrette sont descendus 250 pieds sous terre dans une mine de Val-d'Or, hier, pour annoncer les politiques d'un gouvernement péquiste dans les secteurs des forêts et des mines.

En résumé, ce que propose le PQ dans cette campagne est «d'accompagner les ressources naturelles dans la nouvelle économie».

«Un gouvernement du PQ, a expliqué M. Bouchard, fera en sorte que les ressources naturelles contribuent davantage à l'essor de la nouvelle économie.»

Dans le secteur des forêts, un gouvernement péquiste favorisera la participation des communautés autochtones à la gestion; il investira huit millions nouveaux dans l'aménagement du milieu forestier en favorisant l'accroissement des rendements de la matière ligneuse; il améliorera la compétitivité des entreprises, en

appuyant l'innovation technologique et insistera pour diversifier les marchés des petites et moyennes entreprises en soutenant la promotion des produits outre-mer.

A eux seuls, les deux derniers engagements nécessiteront des déboursés nouveaux de quatre millions. Dans l'exploration minière, un

gouvernement Bouchard reporté au pouvoir modifiera le mécanisme des actions accréditives afin de rendre plus imputables les sociétés minières. «En cas de mauvaise utilisation des fonds, a expliqué le ministre Chevrette, ce sont les sociétés qui seront imputables et non plus les investisseurs.» L'engagement prévoit aussi

le développement de l'exploration minière du Moyen-Nord et du Grand-Nord et l'ouverture de nouveaux territoires.

«Ce sont huit millions qui seront consacrés annuellement à la réalisation de ces objectifs», a précisé le ministre Chevrette. Au Québec, les ressources naturelles, dont les forêts et

les mines, procurent de l'emploi à 144 000 personnes et représentent plus de 10 % du produit intérieur brut. Elles comptent pour 13 % des investissements privés et publics, soit environ 4,8 milliards, et pour le quart du total des exportations québécoises, soit 12 milliards par année.

### DÉBAT PUBLIC SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

23 novembre 1998 - 19 h - Entrée libre  
Centre Saint-Pierre • 1212, rue Panet à Montréal (salle Marcel Pépin)

Avec la participation de :

Madame Pauline Marois, PQ

Monsieur Henri-François Gauvain, PLQ

Madame Manon Bezeau, ADQ

ICÉA INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES ET SES PARTENAIRES

INFORMATION

Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) (514) 948-2044

**Un avocat efficace pour faire bouger les choses**

FRANÇOIS GENDRON  
Ph.D.

(514) 282-7772

Pour avoir le bon avocat de votre côté

### Condominium Le Jardin du Fort



Hypothèque 5.60 % pour 3 ans  
Promotion de fin d'année valable jusqu'au 31 déc. 98 (si qualifié)

ATTENTION  
Afin de bénéficier du congé de taxes jusqu'à 10 000 \$ Vous devez acheter avant le 31 déc. 1998

Prix  
1 chambre à coucher 73 225 \$ à 131 500 \$\*  
2 chambres à coucher 131 500 \$ à 168 000 \$\* Taxes en sus

SECID Canada Inc.  
2055, rue du Fort, app. 1, Montréal (Québec)  
Tel. (514) 932-8000

PLAN GARANTIE ACQ

2055, rue du Fort Montréal.

Atwater ou Guy.

932-8000

La qualité ça se voit!



Du lundi au jeudi de 12 à 18 heures  
Le samedi et le dimanche de 13 à 17 heures  
Fermé le vendredi

Construction : Fitzpatrick en affaires depuis 42 ans.

**L'histoire**  
sous toutes ses facettes

**Léo-Paul Desrosiers Iroquoise**

Ouvrage monumental, *Iroquoise* retrace l'histoire mouvementée des relations entre les Iroquois, les autres Amérindiens et les Européens. Les Iroquois pratiquaient déjà la démocratie et ont marqué l'histoire de l'Amérique jusqu'à nos jours.

Venez rencontrer nos auteurs au stand 580

10 ans d'histoire au SEPTENTRION

www.septentrion.qc.ca

**GUÉRIN**

PERFORMANCE FINANCIÈRE  
ANALYSE FINANCIÈRE ET VALEUR AJOUTÉE

CGA  
Les experts-comptables en performance financière

210 pages, 19,95 \$

Auteurs :  
Jean-François L'Her, Ph.D.  
Jean-Marc Suret, MBA, Ph.D.

Collaboratrice :  
Marie-Hélène Jobin, MBA, Ph.D.

L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec, dans le but d'assurer la performance financière des organisations, a résolu de développer quatre créneaux essentiels à l'atteinte de cet objectif : la maximisation de la rentabilité, la planification et la gestion financière, la planification et la gestion budgétaire et les systèmes de contrôle.

Ce volume de la série porte sur l'analyse financière, en tant qu'outil de mesure de la création de valeur dans l'entreprise.

Siège social :  
GUÉRIN, éditeur ltée, 4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone : (514) 842-3481 Télécopieur : (514) 842-4923  
Adresse Internet : http://www.guerin-editeur.qc.ca

# ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

EN CAMPAGNE

## Le nouvel étapisme

Et si, après sa réélection, Lucien Bouchard faisait des référendums sur autre chose que la souveraineté?

Le PQ n'a pas de «plan» en ce sens. Mais M. Bouchard n'a pas écarté cette possibilité, jeudi, en répondant aux questions des journalistes sur l'union sociale.

«Je ne peux pas abandonner la possibilité d'avoir recours à un référendum dans n'importe quelle situation où ce serait justifié pour la défense des intérêts du Québec», dit-il. Il est loisible à un gouvernement de faire des référendums sur des sujets de grande importance quand la situation le requiert. Pourquoi un gouvernement renoncerait-il à un instrument aussi puissant?»



Michel Venne

Certes, ce n'est pas parce qu'un politicien «n'exclut pas» quelque chose qu'il y songe nécessairement. Il reste que M. Bouchard aurait pu se contenter de dire qu'il n'avait aucun plan en ce sens et on n'en reparlerait plus.

Sauf que les commentaires du premier ministre donnent de la crédibilité à l'hypothèse qu'il puisse, en effet, consulter le peuple sur d'autres sujets pour faire avancer la cause du Québec et, par étapes, celle de la souveraineté. L'outil référendaire pourrait-il servir à créer un rapport de force avec Ottawa dans certaines circonstances?

Par exemple, si le fédéral refuse de reconnaître aux provinces le droit de retrait avec compensation qu'elles demandent lorsque Ottawa crée un nouveau programme, celles-ci pourraient-elles en appeler au peuple pour faire pression sur Jean Chrétien?

M. Bouchard pourrait-il consulter la population québécoise sur la position du Québec concernant les bourses du millénaire?

La stratégie des référendums sectoriels n'est pas en soi une hérésie dans le camp souverainiste.

L'an dernier, des universitaires avaient suggéré au gouvernement, avec l'appui du vice-premier ministre Bernard Landry, de faire précéder le référendum sur la souveraineté d'un autre dans lequel on demanderait aux Québécois s'ils ont le sentiment de former un peuple. M. Landry voyait dans cet exercice des vertus pédagogiques. M. Bouchard a toutefois rejeté cette idée.

Et qui se rappelle 1989? Jacques Parizeau était chef du Parti québécois et il proposait, s'il était élu, d'organiser une série de référendums portant chacun sur le rapatriement au Québec d'une compétence envahie par le fédéral. Le premier aurait porté sur le rapatriement de la formation de la main-d'œuvre, le second sur le pouvoir de réglementer les télécommunications, le suivant sur la culture, et ainsi de suite.

Il s'agissait de s'appuyer sur la volonté populaire pour aller chercher des morceaux de souveraineté, un à un. Au terme de l'exercice, le peuple aurait été appelé à adopter, par référendum, la Constitution du Québec Souverain.

Mais le chef du Parti québécois n'en est pas là. Éviter de spéculer. Surtout que ces référendums, ils finiraient par coûter cher. Ils doivent être justifiés. Encore que, dans d'autres pays, ils sont fréquents. Au Portugal, on en a tenu deux depuis le début de l'année et personne n'en est mort.

Par contre, une chose est sûre, M. Bouchard veut mener à terme les négociations sur l'union sociale. Son but n'est pas tant d'améliorer le Canada que d'obtenir la garantie qu'Ottawa va cesser ses intrusions unilatérales dans les domaines de compétence provinciale.

Nous ne devrions pas nous étonner de cet empressement. D'abord, si le premier ministre refusait d'y participer, on l'accuserait de mener la politique de la chaise vide. Ensuite, M. Bouchard est partie prenante au front commun des provinces depuis la réunion de Saskatoon, l'été dernier. Des jours, les premiers ministres étaient convenus de travailler en vue d'un accord final avant la fin de l'année 1998. Le chef péquiste s'en tient donc à l'échéancier prévu.

La démarche de M. Bouchard est une arme à double tranchant. Si l'accord tombe, il pourrait essayer d'exciter les masses avec ce nouveau refus de «créer la ferveur» par défaut pour la souveraineté. Il peut cependant être tenu responsable de l'échec. Et les Québécois sont fatigués des échecs.

Par contre, si la négociation fonctionne, des gens pourront se dire que, puisque le Canada marche si bien, la souveraineté n'est pas nécessaire. Mais le Québec aura accru sa marge d'autonomie. Ce qui, tout en étant bon pour le Québec, n'est pas nécessairement mauvais pour la souveraineté.

Plus le Québec élargira ses champs de compétence exclusive, plus les Québécois pourraient y prendre goût. Comme en Écosse ou, depuis que Tony Blair a augmenté l'autonomie du Parlement local, la popularité de l'option indépendantiste n'a cessé d'augmenter. Assistons-nous à la naissance d'un nouvel étapisme?

Candidature de Québec aux Jeux d'hiver de 2010

## Bouchard fustige Copps

Charest croit que la décision doit être dévoilée sur-le-champ

Les deux chefs de parti, en campagne électorale, ont déploré hier la décision de l'Association olympique canadienne d'attendre après l'élection pour annoncer quelle ville canadienne pourra se porter candidate aux Jeux d'hiver de 2010. Dick Pound, vice-président du Comité international olympique, nie pour sa part toute ingérence politique dans le dossier.

PRESSE CANADIENNE

Lucien Bouchard s'est insurgé hier contre l'intervention de la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, auprès de l'Association olympique canadienne (AOC) dans l'évaluation de la candidature de Québec pour les Jeux d'hiver de 2010.

M. Bouchard réagissait à la déclaration d'un des membres de l'AOC, Walter Sieber, qui a révélé hier à Toronto avoir eu des discussions avec la ministre fédérale pour retarder l'annonce du choix que l'AOC effectue aujourd'hui, compte tenu des élections en cours au Québec. «J'en conclus qu'il y a eu intervention politique tout à fait inacceptable de la part de Mme Copps, qui n'a pas d'affaire à se mêler de la procédure décisionnelle olympique. Je pense qu'elle devra s'en expliquer», a tranché M. Bouchard, qui faisait campagne en Abitibi.

Le premier ministre sortant a dit espérer que l'ingérence de Mme Copps n'influence pas le processus en cours et qu'ainsi le dossier de Québec bénéficie de l'objectivité qui sous-tend l'esprit olympique. «Il faut qu'on les laisse travailler en paix. Il y a déjà eu assez d'interventions politiques de la part de Mme Copps. Ils ont besoin maintenant d'être laissés à eux-mêmes pour prendre la décision en fonction des véritables critères objectifs qui doivent présider au choix de la ville», a déclaré Lucien Bouchard.

Son adversaire Jean Charest, pour sa part, a dit croire que le débat politique québécois ne devrait pas s'imiscer dans le choix de la ville canadienne qui sera candidate pour l'obtention des jeux. De passage à Pointe Saint-Charles, le chef libéral souligne que la décision devrait être dévoilée sur-le-champ, comme prévu au départ.

«J'apprie la candidature de la ville de Québec. [...] Je dis à ceux qui font ce choix de ne pas laisser le débat politique au Québec devenir un facteur dans la décision.»

Selon lui, le gouvernement Bouchard n'aide pas la cause de la ville de Québec en politisant comme il l'a fait dans le passé. Le chef libéral a rappelé les déclarations du ministre Guy Chevrette au sujet du vice-président du Comité international olympique (CIO), Dick Pound. M. Chevrette aurait déjà traité M. Pound de «crackpot».

À Toronto, le vice-président du Comité international olympique (CIO), Dick Pound, a nié toute pression politique. «Il n'y a eu aucune ingérence politique dans ce dossier», a soutenu M. Pound lors d'une conférence de presse.

Pourtant, à Ottawa, l'attaché de presse de la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a aussi reconnu hier que celle-ci est intervenue personnellement auprès de l'Association olympique canadienne pour faire part de ses inquiétudes politiques au sujet du moment de la divulgation du choix de la ville candidate.

Les villes qui ont proposé leur candidature sont Québec, Calgary et Vancouver.

De son propre chef, Mme Copps a communiqué par deux fois avec le président de l'Association olympique, Bill Warren, au cours de la dernière semaine, pour lui faire valoir son point de vue, selon l'attaché



ARCHIVES LE DEVOIR

Lucien Bouchard

de presse de la ministre, Jacques Lefebvre.

Il a précisé que Mme Copps craignait que la divulgation de la décision au cours du week-end ait un impact politique dans la campagne électorale au Québec.

«Mme Copps était préoccupée par l'impact de la décision dans le cadre de la campagne électorale», a expliqué M. Lefebvre.

Le président de l'AOC, Bill Warren, avait indiqué plus tôt hier que le ministre du Patrimoine lui avait demandé de tenir compte de l'impact de la décision que le groupe aurait à prendre alors qu'il y a des élections au Québec.

Comme prévu, les 77 délégués de l'AOC sont appelés à voter aujourd'hui à la suite des présentations, mais la boîte de scrutin sera scellée jusqu'au lendemain de l'élection au Québec, le 1er décembre.

Dick Pound, qui est également l'un des directeurs de l'AOC, reconnaît que la possibilité que le résultat du scrutin influence celui de l'élection au Québec a été évoquée lors d'une rencontre avec la ministre Copps, mais que ça n'est pas allé plus loin. «Ce n'est pas quelque chose dont le gouver-



ARCHIVES LE DEVOIR

Sheila Copps

nement a pris l'initiative, à quelque niveau que ce soit», a-t-il déclaré.

Le président Warren explique que lorsque l'élection québécoise a été annoncée, le comité avait la possibilité de reporter le scrutin jusqu'en avril, de poursuivre le processus entrepris ou de reporter les résultats jusqu'après l'élection. «Personne ne nous a recommandé de faire un choix plutôt qu'un autre», dit-il.

Il admet s'être entretenu à deux ou trois reprises avec la ministre Copps au cours de la dernière semaine, mais dit qu'il n'arrive pas à se rappeler qui a pris l'initiative de la rencontre.

Le président du Comité de la candidature de la ville de Québec, le docteur Fernand Labrie, n'est pas d'accord avec la décision de l'Association olympique canadienne, mais il l'accepte avec élégance. «Cela ne change rien à notre plan de match», a-t-il précisé.

Le docteur Labrie s'est dit confiant que les 77 membres de l'AOC sauront mettre de côté les considérations politiques au moment de voter. «Ces gens-là sont des bénévoles qui donnent une ou deux journées par semaine de leur temps pour le développement du sport au Canada, a-t-il de-



ARCHIVES LE DEVOIR

Jean Charest

claré. Aucun d'entre eux n'est politicien et j'espère qu'ils s'en tiendront aux sports.»

«La question constitutionnelle, ajoutait-il, est un sujet qui préoccupe les membres votants de l'AOC. (...) Mais on leur explique. Ce n'est pas difficile de les convaincre. Ce sont tous des gens qui travaillent pour le sport.»

Cette question a refait surface plus tôt cette semaine, lorsque le quotidien *Le Soleil* de Québec a rapporté une déclaration du président du comité de Vancouver-Whistler, Arthur Griffiths, à l'effet que «l'incertitude politique» défavoriserait la candidature de Québec.

M. Griffiths a affirmé hier que ses propos avaient été mal interprétés, et qu'il n'a aucunement suggéré à l'AOC de reporter l'annonce du résultat du scrutin. «Je n'ai absolument aucune responsabilité dans cette décision», a-t-il déclaré.

La présidente du comité de Calgary, Pat Trotter, se dit surprise de la décision de l'AOC, mais précise qu'elle l'appuie entièrement afin de favoriser un vote juste et équitable.

Avec Kathleen Lévesque et Mario Cloutier

## Le PQ injectera huit millions par an dans les mines et forêts

PRESSE CANADIENNE

Val-d'Or — Le chef du Parti québécois Lucien Bouchard et son ministre des Ressources naturelles Guy Chevrette sont descendus 250 pieds sous terre dans une mine de Val-d'Or, hier, pour annoncer les politiques d'un gouvernement péquiste dans les secteurs des forêts et des mines.

En résumé, ce que propose le PQ dans cette campagne est «d'accompagner les ressources naturelles dans la nouvelle économie».

«Un gouvernement du PQ, a expliqué M. Bouchard, fera en sorte que les ressources naturelles contribuent davantage à l'essor de la nouvelle économie.»

Dans le secteur des forêts, un gouvernement péquiste favorisera la participation des communautés autochtones à la gestion; il investira huit millions nouveaux dans l'aménagement du milieu forestier en favorisant l'accroissement des rendements de la matière ligneuse; il améliorera la compétitivité des entreprises, en

appuyant l'innovation technologique et insistera pour diversifier les marchés des petites et moyennes entreprises en soutenant la promotion des produits outre-mer.

A eux seuls, les deux derniers engagements nécessiteront des déboursés nouveaux de quatre millions. Dans l'exploration minière, un

gouvernement Bouchard reporté au pouvoir modifiera le mécanisme des actions accreditives afin de rendre plus imputables les sociétés minières.

«En cas de mauvaise utilisation des fonds, a expliqué le ministre Chevrette, ce sont les sociétés qui seront imputables et non plus les investisseurs.» L'engagement prévoit aussi

le développement de l'exploration minière du Moyen-Nord et du Grand-Nord et l'ouverture de nouveaux territoires.

«Ce sont huit millions qui seront consacrés annuellement à la réalisation de ces objectifs», a précisé le ministre Chevrette. Au Québec, les ressources naturelles, dont les forêts et

les mines, procurent de l'emploi à 144 000 personnes et représentent plus de 10 % du produit intérieur brut. Elles comptent pour 13 % des investissements privés et publics, soit environ 4,8 milliards, et pour le quart du total des exportations québécoises, soit 12 milliards par année.

### DÉBAT PUBLIC SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

23 novembre 1998 - 19 h - Entrée libre  
Centre Saint-Pierre • 1212, rue Panet à Montréal (salle Marcel Péro)

Avec la participation de :

- Madame Pauline Marois, PQ
- Monsieur Henri-François Gauvain, PLQ
- Madame Manon Bezeau, ADQ

INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES  
INFORMATION  
Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA)  
(514) 948-2044

Un avocat efficace pour faire bouger les choses

FRANÇOIS GENDRON Ph.D.

(514) 282-7772

Pour avoir le bon avocat de votre côté

### Condominium Le Jardin du Fort



Hypothèque 5,60 % pour 3 ans  
Promotion de fin d'année valable jusqu'au 31 déc. 98 (si qualifié)

ATTENTION  
Afin de bénéficier du congé de taxes jusqu'à 10 000 \$ Vous devez acheter avant le 31 déc. 1998

Prix  
1 chambre à coucher 73 225 \$ à 131 500 \$  
2 chambres à coucher 131 500 \$ à 168 000 \$

Venez visiter nos 3 condos modèles

SECID Canada Inc.  
2055, rue du Fort app. 1, Montréal (Québec)  
Tél. (514) 912-8000

PLAN GARANTIE ACQ

2055, rue du Fort Montréal.

Atwater ou Guy.

932-8000

La qualité ça se voit!



Un lundi au jeudi de 12 à 18 heures  
Le samedi et le dimanche de 13 à 17 heures  
Fermé le vendredi

Construction : Fitzpatrick en affaires depuis 42 ans.

### L'histoire sous toutes ses facettes

Léo-Paul Desrosiers Iroquoisie

Ouvrage monumental, *Iroquoisie* retrace l'histoire mouvementée des relations entre les Iroquois, les autres Amérindiens et les Européens. Les Iroquois pratiquaient déjà la démocratie et ont marqué l'histoire de l'Amérique jusqu'à nos jours.



10 ans d'histoire au SEPTENTRION



## GUÉRIN

PERFORMANCE FINANCIÈRE  
ANALYSE FINANCIÈRE ET VALEUR AJOUTÉE

CGA  
Les experts-comptables en performance financière

210 pages, 19,95 \$

Auteurs :  
Jean-François L'Her, Ph.D.  
Jean-Marc Suret, MBA, Ph.D.

Collaboratrice :  
Marie-Hélène Jobin, MBA, Ph.D.

L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec, dans le but d'assurer la performance financière des organisations, a résolu de développer quatre créneaux essentiels à l'atteinte de cet objectif : la maximisation de la rentabilité, la planification et la gestion financière, la planification et la gestion budgétaire et les systèmes de contrôle.

Ce volume de la série porte sur l'analyse financière, en tant qu'outil de mesure de la création de valeur dans l'entreprise.

Siege social :  
GUÉRIN, éditeur ltée, 4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone : (514) 842-3481 Télécopieur : (514) 842-4923  
Adresse Internet : http://www.guerin-editeur.qc.ca